

Année 2018
Séance du 26 septembre 2018

N° 22

**Objet : Demande de subvention
pour le développement et
l'optimisation du Musée
Promenade de Digne les Bains
2^{ème} partie – Dispositif Espace
Valléen Aqua Terra – Pays
Dignois**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six du mois de septembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de septembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle (à partir du rapport n° 11), BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, PAUL Gérard, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine (à partir du rapport n° 2).

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole (à partir du rapport n° 11)
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AYMES Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à LE CORRE Thibault (au rapport n°1)

Etaient excusés :

AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAUL Gilles
BLOT Michel	REBOUL Childéric
CAREL Serge	REINAUDO Patrick
CHATARD Gilles	ROCHAT Jacques
FERAUD Maryline	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 28/09/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-22_26092018

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence « Promotion du tourisme » au titre des compétences obligatoires dont le dispositif Espace Valléen fait notamment partie.

Le plan d'actions Espace Valléen a permis d'inscrire une sélection de projets en 2015 et parmi eux, un projet intitulé « Développement et optimisation du Musée Promenade de Digne-les-Bains », priorisé en son temps par la CCABV, qui s'inscrit dans l'axe 1 « Adapter notre offre touristique pour une meilleure répartition de la fréquentation dans le temps et dans l'espace en préservant et en valorisant notre remarquable patrimoine naturel et culturel ».

En effet, elle désirait au travers de ce projet, réhabiliter une partie des équipements de ce site muséographique, porte d'entrée et vitrine de valorisation de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence.

Ce projet est composé de deux phases, dont la première, approuvée par délibération du Conseil communautaire en date du 21 septembre 2017, concernait la réhabilitation et la mise aux normes de certains équipements du site pour faire face aux enjeux touristiques à venir en répondant notamment aux attentes spécifiques de la clientèle.

La présente opération concerne la seconde phase du projet, destinée à une requalification des sentiers du parc du Musée Promenade.

Afin de réaliser cette opération il convient de solliciter une subvention au titre du FEDER-POIA sur la base du plan de financement suivant :

Dépenses	
H.T. :	75.000,00 €
Recette	
H.T. :	75.000,00 €
Dont :	
- Subvention FEDER – POIA (50%).....	37.500,00 €
- Subvention FNADT (30%).....	22 500,00 €
- Autofinancement PAA (20%).....	15 000,00 €

Il vous est demandé :

- D'approuver l'opération et son plan de financement prévisionnel tels que présentés ci-dessus
-
- D'autoriser la Présidente à solliciter les financements correspondant auprès du FEDER POIA et du FNADT et à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation l'opération.
- D'approuver le plan de financement de ce projet et de valider la partie d'autofinancement PAA qui est de 15 000,00€.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 28/09/2018

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-22_26092018